

COMMUNE
DE
HIRTZFELDEN

68740

Tél. 03 89 81 27 09

Fax 03 89 83 80 39

secretariat@mairie-de-hirtzfelden.fr

www.hirtzfelden.fr



**ARRETE PROLONGEANT LA REGLEMENTATION
DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT N° 69-2022
pour la création d'une nouvelle installation de traitement
des eaux usées rue des Bleuets**

Le Maire de la commune de Hirtzfelden

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la route, et notamment l'article R 411-8,

CONSIDÉRANT que les travaux auront lieu du 17 octobre au 16 décembre 2022,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours,

CONSIDÉRANT l'intérêt général,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Les travaux entrepris par les entreprises Grpt OTV / TORREGROSSA / CERIA étant prolongés jusqu'au 16 décembre 2022, les prescriptions de l'arrêté n°36-2022 en date du 23 mai 2022 restent inchangées et sont applicables jusqu'au 16 décembre 2022 inclus. Le présent arrêté de prolongation devra être affiché à côté de l'arrêté initial, à l'attention des usagers.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Ensisheim et de Blodelsheim, à la Brigade Verte, aux entreprises Grpt OTV / TORREGROSSA / CERIA et aux archives de la commune.

Certifié exécutoire,
à Hirtzfelden, le 13 octobre 2022

Le Maire,
Stéphane SENEZ